



14 juin 2021

Edito : Urgence RH ? - Mouvement INTRA 2021 - Retraites - Brèves : Titularisation, Comité de suivi de la Voie Pro, Prise en charge d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers, Contractuels.

Urgence RH ?

Quelques heures après la conférence de presse du MEN sur le « Grenelle », la Rectrice de Bordeaux a fait envoyer à tous les personnels **sa « feuille de route RH »**. Le comité de suivi de cette feuille de route va se réunir ce lundi 14 juin et nous y assisterons. Nous avons donc pris le temps de la lire attentivement et évidemment, au prime abord, opération de communication oblige, si on s'en tient à l'exposé succinct des 3 thèmes prioritaires, on ne peut que partager les objectifs de la Rectrice. En effet, vouloir « une académie résolument engagée dans l'accompagnement et le soutien de l'ensemble des agents de l'académie » qui « valorise mieux les parcours professionnels » et dans laquelle est mise en place une « démarche GRH de proximité visant à apporter à chaque agent l'écoute, le conseil et la réponse adaptés à ses besoins et ses demandes » est vraiment un très beau projet...

Quand on y regarde d'un peu plus près, on y trouve quand même quelques éléments contestables, voire dangereux, comme par exemple la généralisation d'un dispositif de mentorat à l'anglo-saxonne ou le développement au sein des établissements des collectifs apprenants (LAAC) qui cherchent à s'introduire dans les classes des collègues afin, est-il écrit, d'analyser leurs pratiques ordinaires pour résoudre les problèmes professionnels quotidiens... On peut y lire des choses plus graves encore, comme par exemple la mise en place de comités d'experts (inspecteurs et chefs d'établissement) pour les opérations de promotions et le développement des recrutements sur postes spécifiques « afin de permettre aux personnels d'obtenir une

affectation plus adaptée à leurs attentes et à leurs projets professionnels »... Oui chers collègues, opacité et servitude risquent se développer et on peut craindre que sous couvert de l'affichage d'une volonté d'améliorer une gestion RH effectivement défectueuse, on ne nous fasse basculer dans un autre monde pire que le précédent...

Confrontés quotidiennement au terrain, nous savons que les personnels manifestent d'autres urgences qui ne trouvent de réponses, ni dans le « Grenelle », ni dans cette feuille de route RH. L'urgence, c'est par exemple de ne pas supprimer des postes, des heures et des formations. L'urgence, c'est de ne pas imposer 2 HSA. C'est aussi l'arrêt des contre-réformes qui dégradent toujours davantage les conditions de travail des collègues. Oui, ils sont de plus en plus à chercher une porte de sortie, car ils sont fatigués, épuisés pour certains même, de ne pas avoir des conditions de travail satisfaisantes.

Mise en place d'une RH dite « de proximité », pilotage par l'évaluation, évaluation par les pairs, renforcement de l'accompagnement qui s'inscrit dans la continuité de PPCR, etc. Les conclusions du Grenelle, comme cette feuille de route, s'orientent vers le renforcement d'une logique managériale. Les personnels n'ont pas besoin du renforcement de hiérarchies intermédiaires ou démultipliées !

Au SNETAA-FO, nous ne sommes donc pas dupes, l'objectif réel de cette feuille de route n'est pas d'améliorer la situation des personnels. Nous continuerons donc à porter les réelles revendications des adhérents ! Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO !

EM

Mouvement INTRA 2021

Les résultats du mouvement INTRA devraient être publiés ce mardi 15 juin... Mais à cette heure, rien n'est encore très clair. En tout cas, si la date butoir pour effectuer un éventuel recours est connue (23 juin), à cette heure, contrairement à l'année dernière, il n'existe pas d'annexe officielle permettant de le formuler. Nous vous tiendrons donc au courant dès que la DPE aura réussi à s'organiser.

En attendant, nous demandons à tous les participants, adhérents ou non, de nous communiquer leur résultat via le questionnaire rapide accessible en cliquant sur le lien suivant :

<https://forms.gle/AGTzokNtM7S6AgWe9>

C'est important de faire cette démarche, car cela permettra aux commissaires paritaires du SNETAA-FO d'accompagner au mieux les collègues qui feront un recours.

A partir du jeudi 17 juin, nous contacterons tous ceux qui ne seront pas satisfaits pour les guider dans leur démarche.

Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO.

Retraites

Le Conseil d'Orientation des Retraites a publié le 10 juin dernier son rapport annuel. Voici quelques éléments très intéressants lus dans ce rapport :

- 🔊 À l'horizon 2070, le système de retraite apparaît en moyenne en excédent de 0,4 % de PIB.
- 🔊 À partir de 2030 et jusqu'au début des années 2060, la part des dépenses de retraite dans le PIB baisserait. À l'horizon 2070, la part des dépenses de retraite serait même inférieure à celle constatée en 2019, avant-crise, en lien notamment avec la révision à la baisse des gains d'espérance de vie, sur toute la période de projection ;
- 🔊 Le niveau de vie relatif des retraités devrait diminuer à long terme pour s'établir entre 90 % et 95 % en 2040 et entre 77 % et 86 % en 2070 de celui de l'ensemble de la population. Il reviendrait ainsi progressivement à son niveau des années 1980 ! Par rapport aux générations qui partent actuellement à la retraite, les générations plus jeunes seront pénalisées par des taux de cotisation plus élevés et un montant moyen de pension plus faible relativement au revenu d'activité moyen.

Pour FO, les difficultés rencontrées quant à l'équilibre des retraites ne proviennent donc pas du système actuel mais bien des recettes qui sont pénalisées par les difficultés rencontrées dans les parcours professionnels (accès à l'emploi pour les jeunes, abus des contrats courts, emplois à temps partiel imposé et emplois confinés aux bas salaires que subissent plus souvent les femmes, maintien dans l'emploi des seniors). FO conteste en conséquence à nouveau toutes nouvelles mesures tendant à réduire les dépenses qui pénaliseraient encore plus fortement les générations futures, quant à leur droit à la retraite.

Brèves

Titularisation :

Vous trouverez le calendrier des opérations de titularisation en ligne sur notre site Internet. A noter qu'en cas de convocation devant le jury, les stagiaires recevront leur dossier complet sur leur boîte académique entre le 14 et le 25 juin... Cela signifie que ceux qui n'auront rien reçu à ces dates, pourront donc considérer qu'ils seront titularisés !

Comité de suivi de la Voie Pro :

Il va se réunir le mercredi 16 juin avec à l'ordre du jour, l'évolution de la carte des formations, la transformation de la Voie Pro et l'orientation Affelnet & Parcoursup. N'hésitez pas à nous transmettre toutes les remarques, infos ou questions que vous voulez en envoyant un courriel à contact@snetaa-bordeaux.fr.

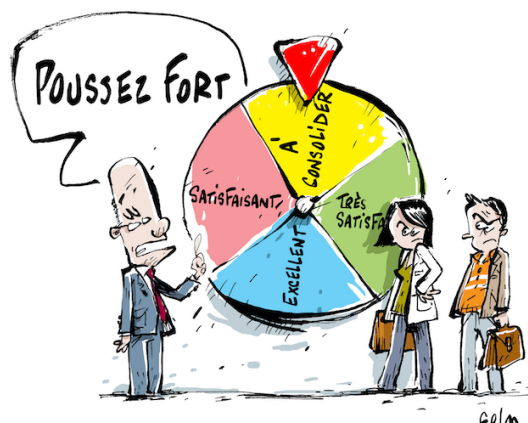
Prise en charge d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers :

Pour faire acte de candidature pour l'année scolaire 2021-2022 à des modules de formation d'initiative nationale (MIN) qui ont « vocation à développer ou à approfondir les compétences des enseignants dans la prise en charge des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers. », vous devez envoyer à notre collègue Ibrahima Diallo (ibrahima.diallo@ac-bordeaux.fr), au plus tard le **vendredi 18 juin 2021**, votre lettre de motivation avec avis du chef d'établissement, puis vous inscrire en ligne (jusqu'au 20 juin) :

<http://ppe.orion.education.fr/bordeaux/itw/answer/s/6qef7sw9ip/k/InscriptionMIN2021>

Contractuels :

Le travail d'affectation de nos collègues contractuels par la DPE6 devrait débuter début juillet... Le SNETAA-FO, et plus largement la FNEC-FP-FO, ont décidé de s'assurer que les vœux de tous leurs adhérents, CDI & CDD, arriveraient bien sur les bureaux des gestionnaires de la DPE6. Nous aurons donc une audience avec la cheffe de bureau au cours de laquelle nous présenterons les situations. C'est pourquoi nous demandons à tous nos adhérents de compléter la fiche syndicale de suivi avant de nous la retourner par courriel ou par voie postale.



Agenda

Lundi 14 juin

Réunion comité de suivi de la feuille de route RH

Mardi 15 juin

Résultats de l'INTRA

Mercredi 16 juin

Réunion du comité de suivi de la Voie Pro

Mercredi 23 juin

Dernier Comité Technique Académique de l'année